



EZTITASUNA

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 5 MAI 2023

La réunion du Comité Directeur du 5 mai 2023 s'est tenue salle Sardara à Ciboure. Elle a débuté à 17 h.

MEMBRES PRESENTS :

ABADIE Jean-Marc, ALMEIDA Denise, BIGNON Hervé, CADILLAT Jo, DELAGE Françoise, DELAHOUSSE Bénédicte, DUPRAT Roger, DUPRAT Sylvie, DUVAL Dany, ITURRI Marinette, LEPRAT Christophe, LESTANGUET André, MAGNE Alain, SABARLY Roselyne, TREBOSC Jackie.

MEMBRES ABSENTS OU EXCUSES :

BOMASSI Jacques, CRUZALEBES Jean-Michel, DURAND VIEL Guy, LE BORGNE Jean-Louis, PARIS Muriel, TREINEN Jean-Pierre.

ORDRE DU JOUR

1. Point sur le projet FFRS360
2. Enregistrement de l'Association sur le site Compteasso
3. Activités pour la rentrée 2023
4. Soirées (ou après-midi) dansantes
5. Animations et événements
6. Voyages de fin d'année
7. Bilan des permanences
8. Dates prochains Bureau et CD

L'ensemble du Comité fait part de sa tristesse quant à la disparition brutale de Jennifer Cazottes. L'association a été largement représentée lors de la cérémonie au funérarium.

1 – Point sur le projet FFRS360

Deux séances de formation ont eu lieu les 2 et 4 mai, il s'agissait de présenter le cadre général et le nouveau site en cours de création. Un site de test est actuellement testé par C. Leprat et H. Bignon. Une vingtaine de personnes est déjà formée au niveau de la FFRS, ce sont ces « Ambassadeurs » qui formeront à leur tour les personnes concernées par ce nouveau système de gestion informatique dans les différents clubs. Cela représente environ 500 clubs soit 2 000 personnes.

Ainsi, H. Bignon et C. Leprat formeront à leur tour : 3 personnes pour Zangoak de Sare, 3 personnes pour BTRS de Boucau Tarnos et 6 personnes pour Eztitasuna (Réfèrent Tourisme, Formations, Comptabilité, Inscriptions, Secrétariat). En ce qui concerne Eztitasuna, 2 séances sont prévues, les dates et la salle restent à définir.

Les règlements par chèque (en plusieurs fois éventuellement) ou en espèces au moment de l'inscription seront toujours possibles. Le détail des différentes modalités est en cours d'étude. La saisie des inscriptions sur Télémat n'est plus possible.

Il est rappelé que l'année fédérale se termine fin août/début septembre. Pour Eztitasuna les activités s'arrêteront le 7 juillet 2023, date de début des congés d'été. Cependant, chaque animateur bénévole peut poursuivre son activité durant l'été, il lui appartient de prévenir les personnes inscrites dans son groupe.

2 – Enregistrement de l'Association sur le site Compteasso

H. Bignon rappelle la possibilité de demander en tant qu'association des subventions auprès des instances ministérielles. Pour cela, l'association doit être déclarée sur le site CompteAsso.

Or, la création de ce compte associatif nécessite une concordance des informations figurant au niveau du SIRENE et du RNA, ce qui n'est pas le cas actuellement. Effectivement, l'association est enregistrée au Registre National des Associations sous le nom de « Donibane Ziburuko EZTITASUNA Euskal Herrian » (dite EZTITASUNA) à l'adresse actuelle. Par contre, au SIRENE, elle est enregistrée sous le nom « Association EZTITASUNA » à l'ancienne adresse de notre ancien Président.

H. Bignon propose d'adopter l'appellation « Association Eztitasuna » au RNA. Cette modification sera proposée aux adhérents en AGE puisqu'une mise à jour des statuts est nécessaire.

3 – Activités pour la rentrée 2023

- **Piscine** : en travaux jusque fin décembre, il y aura donc un trimestre de moins, la cotisation annuelle passera de 150 à 100 €. Le nombre des inscriptions à cette activité sera limité à 20 personnes pour la rentrée 2023. De plus, Il sera demandé aux adhérents de s'inscrire préalablement sur le site (comme pour la randonnée, la marche aquatique ou la marche nordique). Seuls les 15 premiers inscrits pourront participer à la séance, les personnes qui n'auraient pas pu s'inscrire seront prioritaires à la séance suivante.

F. Delage souhaite que les cours débutent à 19 h 30.

- **Gym douce « Bien vieillir »** (créneau du jeudi) le professeur actuel ne souhaitant pas continuer, un nouveau professeur doit être recherché. Dans un 1^{er} temps, il sera demandé à Aurore si elle a la possibilité d'assurer les 2 créneaux.

- **SMS** : un accord a été signé dans le cadre Sport Santé Côte Basque Adour qui évalue et propose un parcours de sport adapté à des personnes ayant besoin de reprendre une activité. Le créneau horaire (en matinée) et la salle restent à définir (salle du Fronton ou salle Le kanttu au stade Jean Poulou).
- **Foot en marchant** : le Conseiller Technique Fédéral a autorisé la mise en place de cette activité. Celle-ci suscite un certain intérêt des adhérents, du matériel va être acheté. Elle aura lieu le mardi après-midi, le lieu reste à définir (stade Jean Poulou ou autre espace).
- **Danses traditionnelles** : cette nouvelle activité sera assurée par Geneviève Dulac-Arnold. La salle et le lieu restent à déterminer. On espère des créneaux disponibles au nouveau bâtiment Harriet Baïta, dédié aux activités artistiques.
- **Danses latines** : le créneau souhaité est le mercredi 14 h – 16 h pour un cours de 14 h 30 à 15 h 30 ce qui laisse la possibilité de nettoyer la salle et ranger le matériel.
- **Initiation à l'informatique** : C. Leprat propose de lancer une initiation informatique. Les sujets seront déterminés après recensement des besoins auprès des adhérents. Le créneau et la salle restent à définir.

Nos besoins en salles vont être exprimés auprès des mairies.

Une réflexion sera menée pour voir si l'Association peut répondre à une demande de cours de Tai Chi. Le recours à un animateur bénévole est souhaité, une formation M2 est assurée par la FFRS pour cette activité.

4 – Soirées (ou après-midi) dansantes

La séance du **12 mai** de 14 h à 17 h est ouverte à tous les adhérents souhaitant découvrir l'activité. Les personnes intéressées doivent prendre contact avec D. Almeida.

L'organisation d'une soirée Danses Traditionnelles avec orchestre est prévue en liaison avec une association de La Rochelle, la location de la salle polyvalente de Ciboure est envisagée. La date retenue pour cette manifestation est à communiquer dès que possible.

5- Animations et événements

Fête du Thon : la date du **8 juillet** est retenue par la mairie de St Jean de Luz. La Place Foch n'étant pas disponible, Eztitasuna pourrait tenir un stand de pintxos devant les Halles, cependant l'emplacement très exigu rend notre participation très difficile. Il appartient donc à la Commission Animation de décider de notre participation ou non à cet événement.

Assemblée générale : elle se tiendra le vendredi **6 octobre**, Espace Olano à St Jean de Luz comme l'an dernier. Un accueil avec viennoiseries est prévu avant l'Assemblée

Générale. Celle-ci sera suivie d'un repas à La Peña. Le coût de la location de la salle à l'espace Olano est de 420 €, l'accueil avec viennoiseries s'élève à 600 € et le repas à 44 € par personne. L'association prendra en charge 23 € par adhérent, une participation de 20 € par adhérent (25 € pour un non adhérent) sera demandée.

Forum des Associations : il aura lieu cette année samedi **9 septembre 2023** à Ciboure.

6- Voyages de fin d'année

Le groupe mené par André se rendra à Nerin, le groupe de Jacques à Tardets, le groupe d'Hervé à Castellazo, le groupe de Jean-Louis à Hecho, le groupe de Monique à Tramacastilla de Tena. Pour les deux voyages non encore enregistrés à la FFRS, les lieux et dates du séjour, le nombre de participants, le nom des animateurs et le budget prévisionnel par personne sont à communiquer rapidement à A. Lestanguet. Après validation par la FFRS, la liste des participants sera entrée dans le système.

7- Bilan des permanences

Il est convenu d'arrêter les permanences à la fin du mois de mai.

7 - Dates des prochains Bureau et CD

La date du vendredi **30 juin 2023** est retenue pour la réunion du prochain Bureau.

Le prochain Comité Directeur aura lieu le vendredi **7 juillet 2023**.

L'horaire est fixé de **17 h à 19 h** pour ces 2 réunions, le lieu reste à préciser.

Les membres du Comité n'ayant plus aucune question, la réunion s'achève à 19 h 15

La Secrétaire
S. DUPRAT



Le Président
H. BIGNON

